

REUNION DU SIRP DU 8 SEPTEMBRE 2017
ECOLE DE LA LEBADE

L'an deux mille dix-sept, le 8 Septembre à 19 heures, les membres du conseil syndical du SIRP le Temple-Saumos, se sont réunis sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc.

Présents : Messieurs BIESSE, BRUNAUD, CORNE

Mesdames GUERINET, TULLON (suppléante), REY (suppléante), CHARLE, DELUGIN.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observation.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observation.

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Monsieur le Président fait le point sur la rentrée scolaire : équipe enseignante, maintien des contrats aidés d'AVS-EVS, effectif scolaire qui s'élève à 111 élèves, soit 53 du Temple, et 58 de Saumos, mise en place du nouveau rythme scolaire, ouverture de l'ALSH, restauration, personnel. Il est fait le point sur les travaux réalisés comme la plomberie et l'électricité, sur les travaux prévus tel que le carrelage mural de la plonge, ainsi que sur les transports scolaires.

Madame DELUGIN soulève la possibilité de mettre en place une aide aux devoirs.

Monsieur PALLIN indique que cette question est à l'étude au niveau de la CDC pour organiser éventuellement ce service pendant l'APS.

COURS DE NATATION

Le créneau attribué est du 9 Avril au 24 Juin 2018 de 9h30 à 10h30, pour les classes de CP Madame AIMIER et de Madame DE OLIVEIRA, soit 24 élèves. En cas d'impossibilité de Monsieur DEBAYLE, pour l'encadrement des élèves, il faudrait permettre à Monsieur VEILLARD Jordan ou à un parent bénévole de suivre la formation nécessaire. Madame DELUGIN demande s'il serait pas plus judicieux de former un agent en CDI dans le cas où le contrat de Monsieur VEILLARD Jordan ne serait pas renouvelé.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

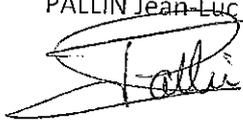
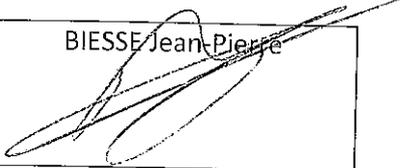
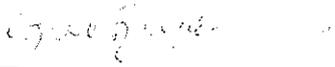
Suite à l'obligation de remplacer le serveur qui est tombé en panne et dont le remplacement s'élève à la somme de 5 353,00 euros HT, l'équipement d'une nouvelle classe numérique avec un tableau interactif pour un montant de 4 200,00€ HT sera revu ultérieurement.

Une déclaration de sinistre auprès de GROUPAMA sera effectuée.

**CONVENTION PORTANT PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DE LA
TELETRANSMISSION DES ACTES DES COLLECTIVITES LOCALES**

Monsieur le Président propose au conseil syndical de prendre une convention pour la télétransmission des actes règlementaires à la Préfecture de la Gironde (délibérations, arrêtés, décisions, actes budgétaires

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable et autorise son Président à signer tous documents à intervenir.

PALLIN Jean-Luc 	CHARLE Valérie 	BIESSE Jean Pierre 
BRUNAUD Cyril 	CORNE Phillipe 	BITTERLY Virginie (Absente)
DELAGIN Delphine	GUERINET Séverine 	TULLON Emeline (Suppléante)
REY Céline (Suppléante) 